



UNITAIRE

Pour un autre syndicalisme au TRESOR

Le 26 juin : 350 € pour les uns*
Le 28 juin : licenciement pour d'autres

Scandale à l'ENT 6 non-titularisations dont 3 licenciements

Tel est le score obtenu (et ce sans prolongation) par la promotion d'inspecteurs stagiaires 2005/2006 à l'issue d'une scolarité de 10 mois. Les stagiaires non licenciés sont reversés dans leur corps d'origine avant réussite au concours. Ce résultat est le pire que l'on ait connu.

Pour SUD, cela signifie avant tout l'échec des méthodes de formation qui y sont dispensées et non l'échec personnel des stagiaires concernés.

Pour SUD, c'est bien l'ENT et la DGCP qui sont responsables de cette situation.

Que l'on ne se méprenne pas : l'ENT n'est qu'une école professionnelle, dont le but est de dispenser une formation permettant aux stagiaires de pouvoir assurer les missions dont le réseau de la DGCP a la charge. Pour SUD, la scolarité de l'ENT ne doit pas se transformer en un deuxième concours. Pour SUD la réussite au concours vaut titularisation.

Pour accéder à cette école, il faut passer les étapes d'un concours pour lequel au fil des ans la situation de l'emploi aidant, la sélectivité est de plus en plus importante. D'ailleurs la DGCP ne s'enorgueillit elle pas de cette sélectivité qui lui permet de recruter des personnels aux bagages universitaires conséquents.

On ne peut que s'interroger sur cette «opération nettoyage», ainsi que sur le rôle qu'a joué la note binette. Si certains stagiaires se sont montrés favorables à cette composante (1/5) de la note finale, pensant que celle-ci permettrait de rattraper ceux dont la moyenne se situait en dessous de 10, force leur est de constater qu'au final elle ne remplit pas ce dessein. Car non seulement ces stagiaires ne se sont pas vu attribuer la note moyenne mais l'attribution de celle-ci a été calibrée de façon à ce qu'elle ne puisse les repêcher.

De même des questions se posent sur l'absence de proposition de tout redoublement. Position qui revient à considérer d'ores et déjà que pour l'administration les agents concernés ne sont pas rattrapables.

Solidaires, Unitaires, Démocratiques au Trésor

Pour SUD, cette décision s'inscrit dans la politique managériale qui sévit à la DGCP et ce à tous les niveaux de la hiérarchie, qui repose essentiellement **sur l'instauration d'une peur diffuse de l'exclusion qui se répand un peu partout et qui consiste à désécuriser les agents.**

Pour instaurer ce climat, l'administration se dote de plusieurs outils :

- la notation au travers de l'attribution sélective d'évolutions négatives et positives,
- la non titularisation,
- la tenue de conseils de discipline pour insuffisance professionnelle,
- la mise en congé d'office...

SUD a dénoncé avec véhémence l'esprit contenu dans le système d'évaluation/notation : les agents qui n'ont peut-être pas mesuré la portée de cette réforme l'année précédente, commencent maintenant à en percevoir et à en subir les conséquences.

Si l'administration nous avait indiqué lors des discussions sur la mise en place de l'évaluation/notation que deux évolutions négatives consécutives pourraient se traduire par l'ouverture d'un conseil de discipline pour insuffisance professionnelle, on constate aujourd'hui que sans évolution négative, un conseil de discipline avec demande de licenciement vient de se tenir.

Pour SUD les trois licenciements et les trois rétrogradations de l'ENT s'inscrivent dans ce contexte. **Ils sont là pour asseoir la politique de la DGCP et ont pour «vertu» la notion d'exemplarité.**

Car si tel n'était pas le but, comment expliquer que l'administration n'ait pas tout mis en oeuvre pour ne pas en arriver à cette extrémité ?

Qu'en a-t-il été des soutiens qui auraient dû être mis en place pour aider les élèves en difficulté ?

Ce n'est pas avec ce type de sanctions que l'attractivité du Ministère va s'en trouver renforcée ni celle de la DGCP. Parmi ces agents, certains avaient été reçus à plusieurs concours de la Fonction Publique et n'avaient opté pour l'ENT qu'au vu d'une présentation de l'école qu'ils doivent juger aujourd'hui bien mensongère, et grâce à laquelle ils se retrouvent à la fin de la scolarité chômeurs. Car la décision de l'administration n'est pas sans conséquences humaines, elle a pris la responsabilité de «jeter» trois personnes dans la précarité. Serait ce l'illustration par la DGCP des propos du Ministre tenus le 7 juillet 2005 : qui déclarait que *«la modernisation de l'Etat ne doit laisser personne au bord de la route.»*

Ce résultat est emblématique de l'évolution de notre administration. Il faut qu'à tous les niveaux de la hiérarchie, les agents de catégories C, B et A sachent qu'une épée de Damoclès est au dessus de leur tête et qu'à tout moment elle peut s'abattre si les agents ne remplissent pas les objectifs qui leurs sont assignés ni ne rentrent dans le cadre voulu.

**Seule une réponse collective et solidaire
peut faire échec à cette politique.
Nous devons réagir.**

